



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### Darby

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit                      Darby

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées            Herbicide

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur                            Barclay Chemicals Manufacturing Ltd.  
 Damastown Industrial Park  
 Damastown Way  
 Mulhuddart  
 Dublin 15  
 +353 1 811 29 00  
 info@barclay.ie

##### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence        Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59  
 national                                Antgifcentrum, België Tel: 070 245 245  
     Centre Antipoisons, Belgique Tel: 070 245 245  
     VergiftungsZentrum, Belgien Tel: 070 245 245

#### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

###### Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques                    Non Classé

Dangers pour la santé                Acute Tox. 4 - H302 Eye Dam. 1 - H318  
 humaine

Dangers pour l'environnement    Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410

##### 2.2. Éléments d'étiquetage

###### Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement            Danger

Mentions de danger                    H302 Nocif en cas d'ingestion.  
     H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
     H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## Darby

**Mentions de mise en garde**

P261 Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.  
 P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.  
 P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.  
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
 P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.  
 P391 Recueillir le produit répandu.

**Informations supplémentaires figurant sur l'étiquette**

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.  
 EUH208 Contient du (2,4-DICHLOROPHENOXY)ACETIC ACID, DIMETHYLAMINE SALT.  
 Peut produire une réaction allergique.

**Contient** (2,4-DICHLOROPHENOXY)ACETIC ACID, DIMETHYLAMINE SALT

### 2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

|   |        |
|---|--------|
| (2,4-DICHLOROPHENOXY)ACETIC ACID,<br>DIMETHYLAMINE SALT | 30-60% |
| Numéro CAS: 2008-39-1                                   |        |
| <b>Classification</b>                                   |        |
| Acute Tox. 4 - H302                                     |        |
| Eye Dam. 1 - H318                                       |        |
| Skin Sens. 1 - H317                                     |        |
| Aquatic Chronic 2 - H411                                |        |

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

**Information générale** Consulter un médecin en cas de malaise.

**Inhalation** Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

**Ingestion** Rincer la bouche. Consulter un médecin si une gêne persiste.

**Contact cutané** Laver abondamment à l'eau.

**Contact oculaire** Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin immédiatement.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Inhalation** Peut provoquer la toux et des difficultés respiratoires.

**Ingestion** Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements. Nausées, vomissements. Mal de tête. Epuisement et faiblesse. Perturbations visuelles, incluant une vision floue. Troubles gastro-intestinaux. Salivation. Transpirer. Coma. Cardiopathie. Crampes. Perturbation du système circulatoire.

## Darby

**Contact cutané** Provoque une légère irritation cutanée.

**Contact oculaire** Provoque des lésions oculaires graves.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Traitements particuliers** Traiter en fonction des symptômes.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction appropriés** Eau pulvérisée, mousse, poudre sèche ou dioxyde de carbone.

**Moyens d'extinction inappropriés** Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Produits de combustion dangereux** May be released in case of fire: Gaz ou vapeurs toxiques.

### 5.3. Conseils aux pompiers

**Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie** Utiliser un équipement de protection individuelle. Porter un appareil respiratoire autonome. Limiter la propagation des liquides d'extinction (le produit peut être dangereux pour l'environnement). Ne pas rejeter dans les égouts ou dans l'environnement.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Pour les non-secouristes** Ventilate spillage area Avoid contact with skin and eyes

**Pour les secouristes** Portez un équipement de protection individuelle. Voir chapitre 8.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Éviter le rejet dans l'environnement.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Absorber le déversement avec du sable ou tout autre absorbant inerte. Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations locales. Collecter les poudres en utilisant un aspirateur à poussières avec un filtre à particules ou balayer avec précaution dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Ne pas réutiliser les conteneurs vides.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres sections** Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions d'utilisations** Prévoir une ventilation suffisante. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter des vêtements de protection. Conserver hors de la portée des enfants. Éviter l'inhalation de vapeurs et de spray/brouillards.

**Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail** Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

## Darby

**Précautions de stockage** Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir/stocker à l'écart des matières combustibles. Température de stockage: > 0 °C Température de stockage: > 0 °C

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Description d'usage Herbicide

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Equipements de protection



#### Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation suffisante.

**Protection des yeux/du visage** Lunettes de sécurité bien ajustées. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

**Protection des mains** Porter des gants de protection. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.

**Autre protection de la peau et du corps** Porter des vêtements de protection. EN 14605. Selon les conditions d'utilisation, porter des gants de protection, un tablier, des bottes, une protection de la tête et du visage EN 14605. Selon les conditions d'utilisation, porter des gants de protection, un tablier, des bottes, une protection de la tête et du visage

**Mesures d'hygiène** Laver après utilisation et avant de manger, fumer ou utiliser les toilettes. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

**Protection respiratoire** Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Les cartouches à filtres anti-gaz et filtres combinés conformes à la norme européenne NF EN 14387.

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement** Éviter le rejet dans l'environnement. Éviter le rejet dans l'environnement.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|   |  |
|---|--|
| Aspect  | Liquide.   |
| Couleur   | Jaune foncé  |
| Odeur   | Ammoniacale.   |
| pH  | 9.1-9.6 (100%, 20 °C ± 1 °C) ; 8.4 (1% w/v , 20 °C ± 1 °C) |
| Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition | >100°C   |
| Point d'éclair  | > 200°C  |
| Densité relative                                      | 1.171 @ 20°C   |
| Solubilité(s)   | Miscible à l'eau.  |
| Coefficient de partage                                | log Pow: -0.82 @ pH7                                       |

## Darby

|  |  |
|--|--|
| <b>Température d'auto-inflammabilité</b> | > 600°C  |
| <b>Viscosité</b>                         | 13.9 cP @ 20°C   |
| <b>Propriétés explosives</b>             | N'est pas considéré comme explosif.                          |
| <b>Propriétés comburantes</b>            | Ne répond pas aux critères de classification des comburants. |

### 9.2. Autres informations

#### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

##### 10.1. Réactivité

**Réactivité**                      Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

##### 10.2. Stabilité chimique

**Stabilité chimique**              Stable dans les conditions de stockage prescrites.

##### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Possibilité de réactions dangereuses**      Aucune réaction dangereuse ne se produira dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

##### 10.4. Conditions à éviter

**Conditions à éviter**              Aucune exigence spécifique n'est présumée dans des conditions normales d'utilisation. Eviter la chaleur.

##### 10.5. Matières incompatibles

**Matières incompatibles**              Oxydants. Acides forts.

##### 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomposition dangereux**      Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé.

#### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

##### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

###### Toxicité aiguë - orale

**Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub> mg/kg)**              1.297,0

**Espèces**                              Rat

**ETA orale (mg/kg)**                      1.297,0

#### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

**Écotoxicité**                              Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

##### 12.1. Toxicité

###### toxicité aquatique aiguë

**Toxicité aiguë - poisson**              CL<sub>50</sub>, 96 heures: > 200 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques**      CE<sub>50</sub>, 48 heures: > 200 mg/l, Daphnia magna

**Toxicité aiguë - plantes aquatiques**      ErC<sub>50</sub>, 7 jours: 44 mg/l, Lemna Minor  
ErC<sub>50</sub>, 14 jours: 0.715 mg/l, Myriophyllum spicatum  
ErC<sub>10</sub>, 14 jours: 0.178 mg/l, Myriophyllum spicatum  
CE<sub>50</sub>, 72 heures: > 100 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata

## Darby

**Toxicité aiguë - terrestre** CL<sub>50</sub>, : > 1000 mg/kg soil, Eisenia Fetida (ver de terre)  
 LD50, Oral 96 heures: > 100 µg prod./bee, Apis Mellifera (abeille à miel)  
 LD50, Contact 96 heures: > 200 µg prod./bee, Apis Mellifera (abeille à miel)

### toxicité aquatique chronique

**Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie** NOEC, : 63.4 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

**Toxicité chronique - invertébrés aquatiques** NOEC, 21 jours: 46.2 mg/l, Daphnia magna

### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité** Le produit est facilement biodégradable.

**Biodégradation** - TD<sub>50</sub> : 2 - 58.9 jours

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Potentiel de bioaccumulation** Aucun potentiel de bioaccumulation.

**Coefficient de partage** log Pow: -0.82 @ pH7

### 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité** Mobile.

**Coefficient d'adsorption/désorption** Sol - Koc: 12 - 382 @ /°C

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

### 12.6. Autres effets néfastes

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Méthodes de traitement des déchets** Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations locales. Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Ne pas réutiliser les conteneurs vides. Déchets classés comme déchets dangereux.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID) 3082

N° ONU (IMDG) 3082

N° ONU (ICAO) 3082

N° ONU (ADN) 3082

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

**Nom d'expédition (ADR/RID)** ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (CONTAINS (2,4-DICHLOROPHENOXY)ACETIC ACID, DIMETHYLAMINE SALT)

**Nom d'expédition (IMDG)** ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (CONTAINS (2,4-DICHLOROPHENOXY)ACETIC ACID, DIMETHYLAMINE SALT)

## Darby

**Nom d'expédition (ICAO)** ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (CONTAINS (2,4-DICHLOROPHENOXY)ACETIC ACID, DIMETHYLAMINE SALT)

**Nom d'expédition (ADN)** ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (CONTAINS (2,4-DICHLOROPHENOXY)ACETIC ACID, DIMETHYLAMINE SALT)

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

**Classe ADR/RID** 9

**Code de classement ADR/RID** M6

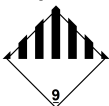
**Etiquette ADR/RID** 9

**Classe IMDG** 9

**Classe/division ICAO** 9

**Classe ADN** 9

**Etiquettes de transport**



### 14.4. Groupe d'emballage

**Groupe d'emballage (ADR/RID)** III

**Groupe d'emballage (IMDG)** III

**Groupe d'emballage (ADN)** III

**Groupe d'emballage (ICAO)** III

### 14.5. Dangers pour l'environnement

**Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin**



### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

**EmS** F-A, S-F

**Catégorie de transport ADR** 3

**Numéro d'identification du danger (ADR/RID)** 90

**Code de restriction en tunnels** (-)

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

**Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC** Non applicable.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

## Darby

### Législation UE

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Commission Regulation (EU) 2020/878 of 18 June 2020

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

#### RUBRIQUE 16: Autres informations

Date de révision 26-04-22

Révision 5

Remplace la date 02-07-21

Numéro de FDS 6252

**Mentions de danger dans leur intégralité**

H302 Nocif en cas d'ingestion.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.  
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.